



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formation professionnelle

1. Champ d'application

Toute inscription à une action de formation organisée par KTP Prod – Ciné Master Class implique l'adhésion pleine et entière du/de la stagiaire aux présentes conditions générales de vente.

2. Documents contractuels

Les documents contractuels sont constitués du contrat ou de la convention de formation, des présentes conditions générales de vente et de la facture.

En cas de contradiction, le contrat ou la convention de formation prévaut.

3. Engagements de KTP Prod

KTP Prod s'engage dans le cadre d'une obligation de moyens pour la mise en œuvre de la formation.

Une attestation de fin de formation est remise au/à la stagiaire à l'issue de l'action.

4. Obligations du/de la stagiaire

Le/la stagiaire s'engage à retourner les documents contractuels signés et à régler les sommes dues.

En cas de financement par un organisme tiers, le/la stagiaire effectue les démarches nécessaires et reste redevable des montants non pris en charge.

5. Prix et paiement

Les prix sont indiqués TTC et comprennent les coûts pédagogiques et techniques.

Les frais annexes restent à la charge du/de la stagiaire.

Tout retard de paiement entraîne des pénalités légales. En cas de non-paiement, KTP Prod peut suspendre ou annuler la formation.

6. Annulation, abandon et force majeure

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Les conditions applicables sont celles prévues à l'article 9 du contrat ou de la convention de formation.

Les sommes versées à titre de dédommagement ne sont ni remboursables ni prises en charge par un organisme financeur.

7. Données personnelles

Les données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique de la formation, conformément à la réglementation en vigueur.

8. Propriété intellectuelle

Les supports et documents demeurent la propriété de leurs auteurs et ne peuvent être utilisés en dehors du cadre de la formation sans autorisation préalable.

9. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français.

Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris.